

# Avant-propos

**S'**orienter vers un développement durable, c'est-à-dire plus sobre, moins impactant sur l'environnement et équitable socialement, se pose avec toujours plus d'acuité dans le débat public. Cette problématique transversale est présente dans de nombreux travaux statistiques de la direction régionale de l'Insee et profondément ancrée dans l'action de la Dreal. Depuis une dizaine d'années, nos deux directions se sont ainsi associées pour réaliser des diagnostics sur le développement durable dans les Pays de la Loire et éclairer les politiques publiques. Ce nouveau dossier complet actualise l'étude publiée en 2015 et l'enrichit.

Les travaux ont été réalisés dans le contexte particulier de l'épidémie mondiale de Covid-19, venant s'ajouter à celui de l'urgence climatique. Cette crise sanitaire a interpellé de manière violente le monde entier sur l'avenir de la planète et de ses habitants, questionnant ainsi l'ensemble des piliers du développement durable : la nécessaire protection de la biodiversité pour prévenir les pandémies ; les modèles de croissance économique et leur lien avec la transition écologique ; la robustesse des systèmes de santé ; la nécessité de relocaliser certains pans de l'économie ; la question de la souveraineté alimentaire. Le confinement et la chute brutale de l'activité ont conduit à une forte réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, mais ont également permis de mesurer l'ampleur de la tâche nécessaire pour rester sous les 2°C de réchauffement climatique.

L'édition 2020 de cette étude sur le développement durable donne un panorama approfondi du contexte régional. Notre région doit faire face à un défi majeur pour réussir la nécessaire transition écologique et énergétique : accueillir de plus en plus de population tout en préservant l'environnement, les ressources, et la qualité de vie de ses habitants. Le défi est aussi pour tous les acteurs régionaux (collectivités, associations, entreprises, citoyens) et à toutes les échelles de contribuer par leurs actions à la réalisation du programme de développement durable mondial pour 2030. Le lecteur pourra ainsi découvrir dans ce dossier différents indicateurs sur la contribution des Pays de la Loire à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable qui constituent cet agenda 2030.

La Directrice régionale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement des Pays de la Loire

**Annick Bonneville**

Le Directeur régional  
de l'Insee des Pays de la Loire

**Pascal Seguin**